

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES TERRAINS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Jeudi 07 Octobre 2021

Présents : M. Alain BERTHELOT (Président) MM. Jean LECELLIER, José LOPEZ, Bernard CAZEAUX, Michel CORBIERE.

Excusés : MM. STORCK Benjamin, Etienne RIPPERT, LASSAGNE Jean-Paul, Jean-Luc BOUVERAT,

.....

CDTIS à CRTIS

Classement stade Grand Geas Cabrières d'Avignon

CDTIS à Mairie.

Villeneuve lez Avignon : Tracé de terrain Foot A8 sur terrain à 11

Monteux : Contrôle éclairage stade St Hilaire le 28 Octobre à 19h30

CONTACTS TELEPHONIQUES.

Oppède : visite au stade Roumagoux pour travaux d'amélioration

Président
Alain BERTHELOT

Secrétaire de séance
Michel CORBIERE